



# Potton en bref

Février 2015

## Décisions récentes du Conseil municipal:

La vente des propriétés pour non-paiement de taxes aura lieu le 11 juin 2015.

Répartition de l'enveloppe d'aide financière aux organismes communautaires pour un montant total de 36 010 \$ pour l'exercice fiscal de 2015.

Appel de candidatures pour des postes saisonniers affichés sur <http://potton.ca/> à partir du 13 février.

Résolution d'appui aux citoyens ayant vécu de mauvaises expériences en rapport avec certaines pratiques de trappage dans le Canton et appel aux autorités compétentes d'appliquer leurs lois et règlements en matière de chasse, pêche et piégeage.

Acceptation d'un changement de signalisation proposé par le Ministère des transports sur la route 243 au sud de Mansonville, pour y introduire une gradation de 50/70/90 km/h.

Mandat de 18 000\$ octroyé à la firme EXP pour la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures municipales dans le cadre de la subvention « Taxe Essence Contribution Québec ».

Appels d'offres lancés pour divers matériaux et services concernant des travaux de voirie.

Appui à la MRC Memphrémagog dans la recherche de solutions alternatives visant à diminuer les impacts environnementaux sur les rives et la remise en suspension des sédiments créés par des vagues surdimensionnées et multidirectionnelles générées par certains bateaux.

Signature d'un protocole de collaboration avec le CSSS Memphrémagog concernant les cas d'insalubrité morbide.

Entente pour les services de la Société protectrice des animaux de l'Estrie pour un montant de 4 585\$.

Adoption du règlement 2011-398-B modifiant le règlement 2011-398 sur les conditions d'emploi des employés municipaux.

Adoption du règlement 2007-345-C modifiant le règlement 2007-345 constituant le comité consultatif en urbanisme et ses amendements, visant la rémunération au sein du CCU.

Adoption du règlement 2014-430 établissant la rémunération des élus et abrogeant tous les autres règlements existant portant sur ce sujet.

Adoption du règlement d'emprunt 2014-421 (25 000\$) pour une étude de faisabilité et d'estimation des coûts de la mise aux normes du chemin de la Falaise, payable par les propriétaires concernés.

## Information communautaire:

**Attention! Le 2<sup>ème</sup> et dernier paiement des bacs roulants est dû pour le 2 mars 2015, tel qu'indiqué dans votre compte de taxes de 2014 et mentionné dans celui de 2015 comme « non-échu ». Ce montant est inclus dans le total de votre compte de taxes municipales qui vous a été envoyé récemment, mais pas dans les trois (3) versements. Veuillez donc bien vous assurer d'ajouter cette somme à votre 1<sup>er</sup> versement 2015.**

Le **Festival « Cœur en fête »** se poursuit jusqu'au 28 février avec des activités pour tous les goûts et tous les âges. Téléchargez le programme détaillé affiché sur le babillard de <http://potton.ca/>

Le gouvernement du Canada a annoncé la prolongation jusqu'au 16 mai 2015 de deux mesures réglementaires d'incitation à la **conformité en matière d'armes à feu**. Pour information: 1-800-731-4000 ou <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/index-fra.htm>

Le thème du **concours de photographie 2015** de l'Association du patrimoine de Potton est : « Les Pottonais au quotidien ». L'exposition et le jugement des photos aura lieu lors du Festival multiculturel de Potton (8 août 2015). Mais il faut y penser dès à présent. Pour les règlements détaillés, voyez: [http://patrimoinepotton.org/?page\\_id=3160](http://patrimoinepotton.org/?page_id=3160)

**Cinéma Potton présente** le 19 février à 19h30, à l'Hôtel de Ville: *Tracks*, un drame biographique réalisé en 2014 par John Curran.

**Exposition à la bibliothèque**, du 3 au 27 février : « Amours et Amitiés », photographies de Michel Thibodeau.

Vendredi, 6 février de 10 à 11 heures: joignez-vous aux jeux et activités du **Cercle des bambins** pour bouger avec vos petits. Pour parents et enfants de 18 mois à 5 ans, à l'école anglaise de Mansonville. Gratuit.

**Six (6) appartements de 3 1/2 pièces sont toujours libres** pour occupation immédiate aux Résidences Potton. Le prix du loyer varie de 615\$ à 878\$ (selon les services fournis). Dans les deux cas, l'électricité, le chauffage et le câble sont inclus. Les montants du loyer peuvent être réduits pour les locataires admissibles au programme Accès-Logis de la Société d'habitation du Québec. Pour de plus amples renseignements, prière d'appeler Caroline Brown au 450-292-3323 ou au 450-292-5830.

Rappelons que l'**assemblée générale annuelle des Résidences Potton** se tiendra mercredi le 18 février 2015 à 16 heures à l'Hôtel de Ville de Potton. D'importantes décisions sont à prendre pour l'avenir de ces résidences. Votre participation est essentielle.

**Édith Smeesters, Conseillère responsable des communications**